



No de résolution  
ou annotation

**Séance  
d'ajournement  
7 avril 2016**

**Procès-verbal du conseil  
de la municipalité de Sainte-Marthe**

**Séance d'ajournement du 7 avril 2016**

Procès-verbal de la séance d'ajournement du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le jeudi 7 avril 2016 à 19 h 31 à la salle du conseil située au 776, rue des Loisirs et à laquelle sont présents :

Madame le maire Aline Guilloite;

Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, François Pleau, Gilbert Séguin et madame la conseillère Jinny Brunelle;

formant quorum sous la présidence de madame le maire.

Monsieur le directeur général Michel Bertrand est présent.

**PÉRIODE DE RECUEILLEMENT**

Le directeur général fait la lecture de la prière.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur le conseiller Eddy Lawlor

**QUE** l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Période de recueillement
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Premiers répondants
4. Congrès 2016 de l'ADMQ
5. Avis de motion - Règlement no 186 modifiant le règlement no 155
6. Questions de l'assistance
7. Levée ou ajournement de la séance

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

**PREMIERS RÉPONDANTS**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Gravel

**QUE** le projet d'un « service de premiers répondants » dont la possibilité d'élaboration a été présentée récemment par le Service incendie ne soit pas mis de l'avant pour l'instant.

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

**CONGRÈS 2016 DE L'ADMQ**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

**D'AUTORISER** l'inscription du directeur général Michel Bertrand au congrès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui se tiendra à Québec du 15 au 17 juin 2016 et de défrayer sur présentation des pièces justificatives, les dépenses d'hébergement, repas et transport qui y sont reliées.

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

16-04-34

16-04-35

16-04-36



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

### AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NO 186 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 155

Monsieur le conseiller Claude Gravel donne avis de motion que le règlement numéro 186 modifiant le règlement numéro 155 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 sera présenté lors d'une séance subséquente de ce conseil pour adoption.

### QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune assistance

### LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

**À 19 h 31**

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilbert Séguin

**QUE** la présente séance soit levée

**Ont voté POUR :** Messieurs les conseillers Alain Sauvé, Claude Gravel, Eddy Lawlor, Gilbert Séguin, François Pleau et madame la conseillère Jinny Brunelle.

**\* ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ \***

Aline Guillotte  
maire

Michel Bertrand  
directeur général

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Article 961, Code Municipal du Québec)

Je, soussigné Michel Bertrand, directeur général, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont listées, approuvées et/ou projetées par le conseil municipal.

Michel Bertrand  
directeur général

16-04-37